**CR CAPA Recours évaluation finale PPCR- 25/01 reportée au 13/02**

Pour cette première CAPA d’installation étaient présents les titulaires et suppléants des 5 OS : SNES FSU- FO- UNSA-SNALC et le SGEN, les représentants du corps d’inspection, des chefs d’établissements ainsi que Mesdames BENEZIT, MASDUPUY, LESHAURIS (DP1) et NORMAND (DP2).

Chaque OS a pu faire valoir ses revendications par le biais de déclarations liminaires (en PJ). Celle du SGEN a déclenché une certaine agitation.

Mme BENEZIT explique la façon dont les 450 dossiers de personnels évalués cette année ont été traités et insiste sur le fait que seulement 10 recours leur sont parvenus (+1 hors délai).

Les OS reconnaissent le travail qualitatif mais permettent par leur présence et leur insistance à 7 collègues de bénéficier d’une évaluation finale améliorée et plus cohérente avec les appréciations des évaluateurs primaires.

Les OS font émerger l’incohérence mathématique à vouloir maintenir une politique de quotas additionnée d’une répartition du poids des disciplines. Ainsi un collègue ne doit pas avoir à souffrir d’appartenir à une promotion d’excellents dossiers.

Interventions spécifiques du SGEN :

* Vote NON à la demande de FO de faire entrer un avis « Retour à la double notation et l’abandon du PPCR » dans le règlement intérieur. Comme les autres OS sauf SNALC qui ne participe pas au vote.
* Demande à Mme BENEZIT si elle estime qu’il est « facile de dialoguer avec tous les chefs d’établissement » - réponse OUI par principe, les situations tendues sont connues.
* Demande de coefficienter certains items de la grille ou les appréciations qui paraissent avoir plus de poids- Réponse de Mme BENEZIT : aucun item n’a plus de poids

A retenir :

1. le quota des 10% pour le passage du 9ème échelon à la HC n’est pas inscrite dans une circulaire. Elle passe grâce à la CAPA à 14% pour cette année 2018-2019
2. ces évaluations permettent d’établir un barème pour l’avancement accéléré
3. le ministère refuse toujours l’ouverture des droits de lecture de l’ensemble des dossiers aux OS
4. pour les agents en congés ou oublié (un seul) une procédure de rattrapage est en cours

Maud pour le SGEN-CFDT